



Nauvais propriétaire payer en espèce !!

Par **patricia_old**, le **27/10/2007** à **10:19**

Mr et Madame X nous loue un appartement de puis 1 ans avec un bail d'un ans

.

[fluo]Nous décidons de quitte l'appartement fin novembre (pour le moment ok)
Nous avons verse un caution de 14000 euros.

Ce que nous contestons - il nous que nous avons un loyer de retard !!
et je jure sur la tête de mon enfant que cela n'est pas possible mais voilà le
truc nous lui avons donner sur 12 mois beaucoup espèces...

Que pouvons nous faire?[/fluo]

Par **Mike46**, le **27/10/2007** à **19:16**

Bonjour,
Votre propriétaire vous a-t-il remis des quittances après chaque paiement?
Cordialement